



Bouches du Rhône

# Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) des Bouches du Rhône du 1<sup>er</sup> février 2019

## Déclaration liminaire

L'objectif présidentiel était connu : supprimer 50 000 emplois de fonctionnaires d'Etat en 5 ans au nom du dogme de la réduction de la dépense publique. Les conséquences étaient prévisibles avec un affaiblissement programmé des services publics, notamment l'Education nationale, qui représente près de la moitié des emplois de la Fonction publique d'Etat.

C'est une politique complètement déconnectée des réalités du terrain : 32 000 élèves en plus, 2650 postes en moins.

Pour notre département la déclinaison de cette politique économique et éducative se traduit à travers la DHG de la RS 2019 :

- Taux global H/E en baisse
- 7.96% HSA contre 7.23% en 2018
- IMP : même enveloppe qu'en 2018
- Baisse de 0.11% des emplois (+ 33 créations emplois mais 39 ETP HP transformés en HSA)

Malgré la hausse globale des effectifs d'élèves (+ 1720) de nombreux besoins éducatifs ne pourront être couverts comme par exemple le dédoublement, les options, les moyens de concertation, les créations de divisions pour diminuer les effectifs par classe.

Les conditions d'enseignement seront donc encore dégradées à la rentrée prochaine.

Qu'on ne vienne pas nous dire que les moyens d'enseignement sont en hausse.

En 1996, la France consacrait 7.7% de son PIB à l'ensemble des dépenses effectuées pour l'éducation (DIE). En 2017, elle n'en consacrait plus que 6.7%. Si la France avait consacré en 2017 le même pourcentage du PIB qu'une 1996, elle aurait pu engager près de 23 milliards supplémentaires.

De quoi améliorer le service public d'éducation : baisse du nombre d'élèves par classe en créant des emplois, offre de formation en hausse par exemple, revalorisation de nos salaires (50 points d'indice supplémentaires pour chaque personnel du 2<sup>nd</sup> degré représente un investissement de 1.5 milliards).

Concernant la question des HSA :

L'augmentation des HSA qui consiste à supprimer des postes pour faire travailler davantage à moindre coût va à l'encontre de l'emploi notamment pour les jeunes diplômés et de l'amélioration, pourtant urgente, des conditions de travail sans laquelle l'attractivité de nos métiers continuera de se dégrader.

C'est la raison pour laquelle nous demandons la transformation d'heures supplémentaires

en heures postes et refusons que soit imposée aux personnels une seconde HSA. Si cette mesure de seconde HSA imposée était appliquée, cela augmenterait la charge de travail des enseignants, déjà trop lourde et l'impact sur la santé au travail serait néfaste.

Car notre département n'échappe pas à un triste constat : les conditions de vie au travail et le contexte socio-économique se dégradent. Cette dégradation apparaît clairement dans le rapport d'activités annuel académique du service social des personnels : problématique économique, difficulté à trouver un logement, exclusion et précarité sociale, épuisement professionnel (24% des salariés de l'Education nationale selon une enquête de la MGEN), allongement de carrière, précarité sociale, mal être sur leur lieu de travail. Faut-il rappeler que le taux d'absence académique pour maladie est supérieur à la moyenne nationale (2.41% / 2%) ? Idem pour le poids relatif du nombre d'agents absents pour maladie professionnelle et accident du travail (1,79% / 1,38%).

**Pour conclure,**

**Nous refusons de cautionner l'abandon du service public d'éducation et le manque de considération des conditions de travail de la communauté éducative. Nous sommes bien loin de « l'école de la confiance ».**